

Kit Pédagogique

À l'intention des hommes des minorités ethniques et des intervenants (es) sur la question des violences masculines à l'encontre des femmes.



« La violence est injuste d'où qu'elle vienne » (Jean-Paul Sartre)

Volume 1

© Centre culturel de ressources francophone pour les communautés ethniques Mai 2011

Table des Matières

Introduction	3
I. Aperçu	5
II. Introduction pour les hommes	8
1. La violence domestique (définition)	8
2. Formes de violences domestiques	9
3. Causes de la violence domestique	12
– Cycle de la violence domestique	14
– Mythe ou réalité?	16
4. Conséquences de la violence domestique	20
A. Énoncés et Statistiques	20
1. Chez les femmes	22
2. Chez les enfants	23
3. Chez les hommes	23
4. Autres conséquences dans la famille et dans la société	24
5. Sentences pour les violences conjugales	25
6. Briser le cycle de la violence	29
– En tant qu'éducateurs et parents	29
– En tant que partenaire	30
– En tant que témoin, ami ou parent	31
– En tant que personne croyante	36
– De l'aide	38
– Conclusion	39
III. Introduction pour les Intervenants(es)	42
1. La violence domestique et l'immigration	42
2. Causes de la violence domestique dans un contexte migratoire	43
3. Conséquences dans la société	45

- 4. Votre rôle en tant qu'Intervenant (e) et personne ressource 48
 - a. Identité Masculine 48
 - b. La violence dans un contexte migratoire 49
 - c. Approche 50
 - d. A propos des discussions 52

IV. Ateliers (Suggestion des sujets à aborder lors des ateliers de discussions) 58



CID/FNUAP/SNU - Mauritanie

Elimination des violences faites aux femmes (Nations unies)

Ce manuel et programme d'apprentissage a été produit par le Centre culturel de ressources francophone pour les communautés ethniques (CEREFRAAC) dans le cadre du projet « **NOUVELLE CONVENTION : HOMMES/FEMMES** » ; Projet de sensibilisation et mobilisation des hommes des minorités ethniques sur la question des violences masculines à l'encontre des femmes.

Projet financé par

- La Fondation Trillium de l'Ontario
- Et
- l'Office des Affaires Francophone.

Nous remercions nos partenaires et le groupe d'hommes bénévoles qui ont contribué à la collecte d'information en vue de la réalisation du Kit Pédagogique.

Pour toute information sur ce Kit Pédagogique, veuillez contacter le

CEREFRAAC



Centre culturel de ressources francophone pour les communautés ethniques (CEREFRAAC)

7171 Torbram Rd Unit 4, Suite 5

Mississauga, On L4T 3W4

Tel/Fax: (905) 488-9181

**Email : info@cerfrac.ca
cerfrac@yahoo.com**

Web : www.cerfrac.ca

Introduction

Ce manuel de formation est le résultat d'une série d'ateliers (groupes de discussions des hommes des minorités ethniques). Il a été créé dans le but de prévenir et de combattre la violence domestique dans un contexte migratoire (violence dans les familles des minorités ethniques.)

Après différents sondages de la part de la communauté que nous desservons, les hommes des minorités ethniques ont déclaré que contrairement aux femmes, lors de leur processus d'intégration, ils n'ont aucun outil de sensibilisation en ce qui concerne la violence domestique. La violence subie par les femmes de certaines communautés est considérée comme une caractéristique propre de leur groupe ethnique et/ou culturel. Dans ce sens, l'intervention auprès de ces femmes n'est pas nécessairement suffisante. C'est pourquoi nous avons jugé important de briser le cycle de la violence faite aux femmes en touchant les hommes eux-mêmes.

Le projet « **Nouvelle Convention : Hommes/femmes** » a trait aux moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser et mobiliser les hommes sur la question des violences masculines à l'encontre des femmes en tenant compte des caractères culturels traditionnels ethniques.

Quelques faits importants doivent être signalés:

- les besoins spécifiques des familles issues de l'immigration
- l'importance de responsabiliser les hommes à prendre des mesures positives pour réduire et prévenir les cas de

violence domestique dans leurs communautés respectives.

- Le manque de ressources en ce qui concerne œuvrer auprès de ces hommes qui expérimentent un choc culturel.

Cette initiative veut adresser les causes et les conséquences des abus conjugaux, en suggérant l'application de bonnes pratiques dans le but de bâtir des familles immigrantes heureuses dans un environnement sain et secure.

Ce manuel a été créé dans le but de:

- ◆ Informer et éduquer la population des minorités ethniques francophone sur les conséquences de la violence faite aux femmes,
- ◆ Informer les intervenants traitants les problèmes de violence domestique dans un contexte migratoire,
- ◆ Encourager les hommes violents à adopter des attitudes positives vis-à-vis des femmes.

Le programme de formation contient une combinaison de lecture, des jeux créatifs et de petits groupes d'exercices participatifs. Cette formation encourage les participants à tirer des leçons sur leurs propres expériences dans leur environnement pour développer une compréhension des concepts et des utilisations potentielles de bonnes pratiques et des stratégies d'aide en vue d'adresser le problème de la violence faite aux femmes dans leurs propres communautés ou réseaux.

Ce manuel comprend quatre parties:

- 1ère partie – Aperçu de la violence et inégalité des sexes
- 2ème partie – Introduction de lecture pour les hommes
- 3ème partie – Introduction de lecture pour les intervenants
- 4ème partie – Exercices (suggestion des sujets à aborder lors des ateliers de discussion)

I. APERÇU

Ce document concerne la violence domestique. Il fournit des informations de base sur un sujet qui pourrait impliquer tout le monde, parce que, qu'on le veuille ou non, la violence, dans toutes ses formes, est présente dans la société en général, et dans les familles.

LA VIOLENCE EN SOI EST INNACCEPTABLE. Elle endommage les victimes dans plusieurs domaines de leur vie (logement, santé, éducation, finances...), et leur prive la liberté de vivre leur vies sans peur et comme elles l'entendent.

Pour les intervenants, les informations dans ce manuel devraient vous aider à préparer, évaluer et se concentrer sur les questions principales des programmes de formation que vous voulez mettre en œuvre dans l'avenir en vue toucher la population immigrante sur la question de la violence domestique.



Ce matériel est basé sur les informations obtenues des groupes de discussions des hommes des minorités ethniques. Nous avons essayé d'être le plus bref que possible sans simplifier la complexité du problème.

Le manuel se propose aussi d'expérimenter de nouvelles stratégies et modalités pour développer des mécanismes puissants de signalisation et d'intervention chez les hommes en ce qui concerne la violence faite aux femmes.

Avec ce manuel, nous essayerons de surmonter des tabous et offrir des outils et des stratégies de prise de conscience pour les hommes des minorités ethniques sur la question des violences faite aux femmes.

« Pourquoi parlons-nous de droits des femmes? Est-ce que les droits des femmes ne sont pas compris dans l’expression «droits humains»? Chaque personne n’a-t-elle pas dès sa naissance les mêmes droits? » (*Amnesty International : les droits des femmes sont des droits humains*).

« En se réclamant de la tradition et de la culture, on réglemente le comportement sexuel des femmes, on assure la transmission héréditaire de la propriété aux descendants mâles et on tente de sauvegarder le prestige social de la famille et de la collectivité » (*Amnesty International : les violations des droits des femmes; la tradition et la culture*).

Ce que nous avons retenu de cette expérience (groupes de discussions des hommes) est que :

- La violence domestique est un problème très complexe, entouré des tabous. Il est important d’aborder le sujet ouvertement (surtout avec les hommes), cela pourrait aider à rendre plus facile le processus de la lutte contre la violence.
- La violence domestique a une tendance de se copier de générations en générations : les victimes d’aujourd’hui deviennent les perpréteurs de demain. Des efforts combinés devraient être fait pour empêcher cette répétition générationnelle de modèle de couples violents.
- La violence domestique paralyse le développement balancé de la planète, étant donné qu’elle néglige le

potentiel de la moitié de l'humanité : les femmes. Si nous créons systématiquement des familles non violentes, nous verrons naître le début d'une ère ou pourrait régner la Paix Mondiale.

La violence domestique implique une série de types d'abus :

- ◆ Physique ◆ Psychologique ◆ Sexuelle
- ◆ Verbale ◆ Économique ◆ Sociale
- ◆ Spirituelle ◆ Utiliser les enfants

Ces types de violences ont des répercussions sérieuses au niveau de la santé de la victime (physique, psychologique), et certaines de ses conséquences sont fatales (meurtre, suicide, paralysie...).

Pour les femmes de 16 à 44 ans, la violence domestique serait la principale cause de décès et d'invalidité avant le cancer, les accidents de la route et la guerre, selon des statistiques citées par un rapport du Conseil de l'Europe.

(http://www.sosfemmes.com/violences/violences_chiffres.htm)

Recommandations:

Les hommes qui, majoritairement détiennent les reines des pouvoirs politiques, sociaux et économiques devraient :

- Promouvoir l'égalité dans la diversité
- Donner la priorité à la famille et à la vie de famille
- Donner la priorité à l'éducation des femmes et des enfants. (*H.B. Danesh, M.D.: The Violence Free Family – 1995, Ottawa-Canada*)

II. Introduction pour les hommes

1. La violence domestique (définition)

La violence domestique englobe toute une gamme de comportements violents (violence physique, sexuelle ou psychologique) exercés par un partenaire à l'encontre de l'autre pour le contrôler et maintenir cette emprise.

Cette violence s'exerce au sein du foyer familial, et les enfants et d'autres membres de la famille sont parfois également concernés.

La violence domestique est une violation générale des droits de l'homme. La violence contre les femmes est un phénomène endémique, on la retrouve dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement : les victimes et les agresseurs appartiennent à toutes les classes sociales. La violence domestique se retrouve indistinctement dans tous les segments de la société, sans égard à la diversité, qu'il s'agisse de culture, de « race », de classe sociale, de statut dans la famille ou de religion.

Aucune société ne peut prétendre être sans une telle violence, seuls les modèles et les tendances varient.

Des groupes spécifiques de femmes sont les plus vulnérables, ce sont les femmes issues des minorités ethniques, les autochtones, les immigrantes, les réfugiées et les handicapées (femmes et enfants).

La violence domestique est la plus répandue, mais elle est encore en ce jour relativement cachée et ignorée et les gens n'aiment pas être impliqués dans de telles affaires considérées privées.

2. Formes de violences domestiques

La violence domestique peut revêtir plusieurs formes :

Formes de Violences	Particularités	Manifestations
Violence Physique	<ul style="list-style-type: none"> - La plus connue, la plus médiatisée. - Blessures souvent déguisées en accidents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coups et bousculades. - Brûlures et morsures. - Pincer, Cracher, tirer les cheveux, étouffer, étrangler. - Homicide.
Violence Psychologique	<ul style="list-style-type: none"> - La plus subtile. - La plus difficile à détecter par l'entourage et par la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévalorisation de l'autre. - Attitudes et propos méprisants. - Humiliation, dénigrement. - Chantage (menacer d'être violent, menacer de se suicider en culpabilisant l'autre) - Négligence.
Violence Verbale	<ul style="list-style-type: none"> - La plus banalisée. - Découle la plupart du temps de la violence psychologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sarcasmes, insultes. - Hurlements. - Propos dégradants et humiliants. - Chantage et menaces. - Ordres intimes brutalement.
Violence Sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> - La plus taboue. - La plus cachée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agressions sexuelles. - Imposition d'actes dégradants. - Harcèlement, intimidation, manipulation ou brutalité en vue d'une relation sexuelle non consentie. - Viol conjugal (reconnu depuis 1983 comme un acte criminel).
Violence Économique	<ul style="list-style-type: none"> - Répandue, mais méconnue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Privation ou contrôle des ressources financières et

		matérielles. - Contrôle et surveillance des activités économiques. - Création d'une dépendance financière.
Violence Sociale	-découle de la violence psychologique	- contrôle des sorties et des fréquentations (contrôle relationnel).
Violence Spirituelle	-découle de la violence psychologique. Elle n'est pas à négliger.	- Contrôle des pratiques spirituelles ou religieuses. - Dénigrement des croyances. - Adhésion forcée à des pratiques religieuses, voire à des rituels extrêmes.
Violence contre les enfants (animaux ou objets)	-découle de la violence physique et psychologique	-faire peur en s'attaquant à des êtres qui ont une valeur affective pour l'autre (toute activité qui vise à atteindre leur intégrité physique, psychique ou sexuelle). -Casser ou briser les objets.

- **Autres formes de violences**

Le mariage forcé (violence Psychologique et émotionnelle)

Tout mariage dans lequel l'un au moins des conjoints se marie contre son gré sous pression domestique, chantage ou menaces, et parfois violences physiques.

Comment repérer un risque de mariage forcé? Quelques exemples :

- Les membres de famille, les frères par exemple insultent la fille (femme) quand elle s'habille de façon plus féminine;

- Les parents souhaitent présenter la fille à un garçon qu'ils connaissent bien eux, mais que la fille ne connaît pas;
- Ils souhaitent marier la fille de force avec un inconnu.

Les violences liées à la dot (englobe toutes les formes de violences) qui du fait de la dot, permettent de considérer la femme comme un objet d'achat. La femme est alors contrainte moralement et physiquement à la soumission totale.

Les mutilations Génitales féminines (violenxe Sexuelle)
Toute intervention pratiquée sur les organes génitaux féminins, sans raison médicale, notamment l'excision et l'infibulation.

L'**excision** est l'ablation totale ou partielle du clitoris et des petites lèvres.

L'**infibulation** est une excision complétée par l'ablation des grandes lèvres. Les deux côtés de la vulve sont alors cousus bord à bord ou accolés, de telle façon qu'il ne subsiste qu'une minuscule ouverture pour l'écoulement des urines et des règles. La vulve laisse place à une cicatrice très dure qu'il faudra inciser au moment du mariage ou de la naissance d'un enfant.

Les Mutilations Génitales Féminines sont pratiquées dans 28 pays africains sous prétexte de tradition culturelle ou d'hygiène.

<http://www.droitsenfant.com/excision.htm>

3. Causes de la violence domestique

Les femmes sont particulièrement victimes de violence à cause de l'inégalité historique des sexes. Le lien entre la violence, le manque de ressources économiques et la dépendance est circulaire. Dans les pays où les activités économiques accrues des femmes sont vues comme une menace, il existe plus de violence masculine.

Dans beaucoup de pays la violence domestique n'est pas reconnue comme un crime, ainsi les abuseurs ne peuvent pas être punis et ne seront jamais découragés pour des abus futurs.

La cause première de violence domestique est l'inégalité historique entre les hommes et les femmes. Ce phénomène mondial a trait aux forces socio-économiques des hommes aussi bien qu'à la croyance inhérente en l'infériorité des femmes.

Dans certain pays, il existe même un contrôle de la sexualité féminine comme dans la mutilation génitale féminine.

La domination masculine mène au droit de propriété sur des femmes et des filles.

Il existe quelques facteurs qui engendrent la violence :

Facteurs qui perpétuent la violence Domestique	
<u>Culturel</u>	<p>Sociétés basées sur la différence des sexes Définition culturelle des rôles des sexuels appropriés Attentes de rôles dans les relations Croyance en la supériorité inhérente masculine Les valeurs donnant aux hommes des droits de propriétés sur les femmes (filles) Notions de la famille comme une sphère privée sous le contrôle masculin Système de mariages coutumiers (dot, mariages arrangés) Acceptation de la violence comme moyen de résoudre les conflits.</p>
<u>Économique</u>	<p>Dépendance économique des femmes sur les hommes Accès limité de cash ou crédit Lois discriminatoires sur l'héritage, les droits de propriété, l'usufruit des terrains communaux, et les pensions alimentaires pour les divorcées et les veuves Accès limité à l'emploi dans les secteurs formels ou informels Accès limité à l'enseignement et à la formation pour les femmes</p>
<u>Légal</u>	<p>Moins de statu légal des femmes soit par loi écrite, soit par la pratique Lois concernant le divorce, la garde des enfants, la maintenance et l'héritage en faveur de l'homme Moins de définition légale du viol et de la violence domestique Niveau de connaissances juridiques peu élevé chez les femmes Traitement insensible des femmes et filles par la police et le pouvoir judiciaire</p>
<u>Politique</u>	<p>Sous-représentations des femmes au niveau du pouvoir, de la politique, des medias, dans les professions médicales et juridiques Méconnaissance de la gravité de la violence domestique Notions de la famille comme un cocon privé non relevant du contrôle de l'État Défis entre le statu quo (l'état actuel des choses) et les lois religions Limitation des organisations des femmes comme forces politiques Participation limitée des femmes dans les systèmes politiques</p>
<p><i>(Source: Heise L., Ellsberg M. and Gottemoeller M. (1999) Ending Violence against Women. Population Reports, Series L, No11. Baltimore: Johns Hopkins University School of Public Health.)</i></p>	

Autres facteurs qui contribuent aussi à la violence faite aux femmes sont :

- Historique d'abus dans la famille de l'homme (Il a alors appris à résoudre ses problèmes en usant de la violence)
- L'utilisation de l'alcool (Quand bien même les hommes sobres sont aussi violents). Il est important de noter que l'alcool n'est pas une cause de la violence, mais il donne aux hommes une excuse sur elle pour le déresponsabiliser de son comportement.
- Les notions culturelles que les femmes « appartiennent » à leurs maris, et sont leurs propriétés.
- Le sentiment d'infériorité chez l'homme, spécialement quand la femme est plus éduquée, ou gagne plus que l'homme.
- Dans certains pays, les hommes mariés ont le pouvoir marital selon la loi, incluant le droit « d'appliquer le châtement » à leurs femmes.

Cycle des violences domestiques

Comme les causes de violence augmentent, "le cycle de violence" devient répétitif. Ce qui différencie les violences domestiques d'un conflit ou d'une dispute de couple réside dans leur caractère cyclique alors qu'un conflit se traduit par des événements ponctuels.

On parle en effet du **cycle des violences domestiques qui comporte quatre phases.**

- **La première phase est l'accumulation des tensions** : c'est un moment où les tensions sont palpables et où l'homme devient progressivement agressif et violent.

- **La seconde phase est la crise de violence** en elle-même : il s'agit ici d'un épisode de violence verbale, physique, ou sexuelle. Dans cette phase, les sentiments d'une femme victime de violences sont la peur et la terreur.
- **La troisième phase est la déresponsabilisation** : l'agresseur se déresponsabilise de son acte de violence en culpabilisant sa victime et en la rendant responsable. Une personne victime de violence finit par croire qu'elle est la cause de ce qui se passe, voire même qu'elle a mérité cette agression. Dans cette phase, la honte et la culpabilité cohabitent chez la femme et ou les enfants.
- **La quatrième phase est la lune de miel**: Dans cette phase l'agresseur s'excuse pour son acte de violence et promet de ne plus recommencer. La peur fait alors place à l'espoir. En effet, le couple peut recommencer à faire de nouveaux projets et la femme retrouve son conjoint tel qu'elle l'a connu au début de leur relation.

Les périodes de lune de miel sont de plus en plus courtes avec le temps, ce cycle recommence de plus fréquemment, jusqu'à ce que la phase de lune de miel disparaisse entièrement pour ne laisser place qu'à des phases de violence.

Mythe ou réalité ?

Voici quelques affirmations qui proposent une première approche de ce que sont les violences domestiques et leurs conséquences.

Un ensemble de quelques énoncés qui légitiment les violences masculines en donnant aux auteurs un portrait exceptionnel loin des réalités domestiques.

Mythes	Réalités
La violence domestique est un problème qui touche uniquement certains groupes et certaines couches de la société.	La violence domestique se retrouve dans toutes les couches de la société, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la scolarité et du niveau socio-économique.
La violence domestique est uniquement de la violence physique	La violence domestique revêt plusieurs formes : elle peut être physique, psychologique, verbale, sexuelle, économique, etc.
La violence domestique ne se produit que chez les couples mariés	La violence domestique ne se produit pas qu'au sein de couples mariés ou vivant ensemble. Il ne faut pas nécessairement cohabitation pour qu'un rapport de domination et de contrôle s'installe. Les enfants et autres membres de la famille sont parfois touchés.
Il n'existe pas de viol et ou agression sexuelle au sein du couple	Une pratique ou un rapport sexuel non consenti, même au sein d'un couple, constitue un viol ou une agression sexuelle et est puni par la loi canadienne. Malheureusement, dans beaucoup de pays, les relations sexuelles violentes au sein d'un couple ne sont pas considérées comme un viol, au sens pénal du terme. Seuls certains pays commencent à reconnaître le viol dans le couple comme un crime

	alors que d'autres estiment que les conjoints ont droit à un accès sexuel illimité chez leur femme.
La violence est naturelle, d'ailleurs les hommes sont plus fort que les femmes	Par cet énoncé on confond force et puissance, et on omet le fait que bien souvent les femmes travaillent plus que les hommes. La violence qui exprime la domination des hommes sur les femmes, leur volonté de leur imposer leurs désirs est « naturalisée » pour nous faire croire que l'on ne peut rien faire contre si ce n'est limiter quelques excès. De toute façon, quand on a voulu justifier une oppression, on invoque toujours la nature.
L'homme violent est un fou, un monstre, un alcoolique, un drogué, un homme qui sous l'effet de la colère perd son contrôle.	Comparer les hommes violents à des monstres et à des fous, permet aux hommes violents ordinaires de se déculpabiliser, mais les empêche aussi de parler de leur quotidien sous peine d'être comparés aux portraits du mythe. Cela pousse aussi les femmes à relativiser leur propre vécu et les empêche de se rendre compte du danger à continuer à fréquenter un tel homme. Arrêter de diaboliser les hommes violents est une première étape dans la reconnaissance de l'omniprésence du phénomène. Quant à la colère « incontrôlable », 3 à 4 semaines de thérapie apprend aux hommes à la maîtriser. La violence n'est pas une perte de contrôle, au contraire c'est un excès de désir de contrôle de soi et de ses proches.
La violence domestique ne touche que les femmes, non les	Les hommes sont aussi victimes de violence domestique, mais aucune

hommes	statistique officielle ne permet de connaître l'ampleur du phénomène. Les associations spécialisées estiment toutefois que ce sont les femmes qui sont majoritairement victimes de violence domestique. C'est pourquoi, sans oublier ou nier l'existence des hommes victimes de violence domestique, les femmes continuent d'être neuf fois plus nombreuses que les hommes parmi les victimes d'agression par un conjoint ou un partenaire. (source : Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/women-femmes/violence-fra.php)
La violence domestique est un problème d'ordre privé.	La violence domestique est un problème d'ordre social. C'est un crime condamné par la loi canadienne.
L'homicide conjugal est un drame passionnel, un acte de désespoir, un geste d'amour. C'est un acte isolé et désespéré.	L'homicide conjugal est un meurtre, souvent prémédité. Il constitue souvent l'aboutissement d'une longue relation de violence et de domination. la jalousie par contre est une preuve d'insécurité personnelle et de manque de confiance envers l'autre. Il est de la responsabilité de chacun de mettre un terme à la relation si elle est insatisfaisante, au lieu d'utiliser la violence.
La violence domestique est une dispute de ménage.	La dispute de ménage est l'expression d'une mésentente entre deux personnes « égales » qui peut se manifester par la colère ou l'agressivité. La violence domestique met en scène deux personnes dont le pouvoir est « inégal ». Elle vise à dominer l'autre, à le soumettre, à inspirer la peur.

<p>L'agresseur ne prémédite pas ses comportements violents</p>	<p>La personne qui commet l'agression prémédite presque toujours la violence, qui se déroule selon un cycle précis, qu'elle a mis en place et orchestré. C'est ce qu'on appelle le «cycle de la violence conjugale».</p>
<p>La femme violentée : elle le cherche, le provoque, ce n'est pas n'importe quelle femme qui est battue. Les femmes aiment ça</p>	<p>Il n'y a pas de provocation, sinon des événements déclencheurs qui deviennent des « prétextes » à la violence. C'est pourquoi Imprégnées du mythe, une partie importante de femmes va se culpabiliser que leur conjoint soit violent. La personne qui agresse est la seule responsable de ses actes. Personne ne mérite de subir de la violence.</p>
<p>Les enfants sont forts. Ils finissent par oublier le traumatisme de l'exposition à la violence conjugale</p>	<p>Plus de la moitié des enfants exposés à la violence conjugale répondent à tous les critères du syndrome post-traumatique; la majorité des autres enfants présentent des symptômes liés à ce syndrome.</p>
<p>Certains enfants ne comprennent qu'avec des « coups de pieds »</p>	<p>Dans ce cas, l'enfant ne comprend rien du tout si ce n'est que dans la vie nous avons le droit d'utiliser notre supériorité physique ou mentale pour que les autres se soumettent à notre volonté. La personne qui violence son enfant croit qu'en agissant ainsi elle obtiendra le respect et établira son autorité. Peut être que la peur amènera l'enfant à se conformer au début, par contre à long terme le parent perdra le respect de l'enfant.</p>
<p>Un homme violent le sera toute sa vie</p>	<p>Les comportements violents s'apprennent et se désapprennent. Il est possible d'apprendre à se satisfaire comme père, comme</p>

	homme, comme personne et comme conjoint. À partir de ce moment-là, la violence n'est plus nécessaire.
« Dans leur famille, ils sont tous violents, c'est héréditaire »	il n'existe pas de gène de la violence et ce n'est pas héréditaire non plus. Par contre, oui il existe un risque de reproduire ce que l'on a vécu. C'est le modèle qu'une personne a eu pendant plusieurs années, c'est le seul qu'il connaît. Mais il faut savoir que prendre conscience de cet état, alors réduisent les risques de reproduire ce schéma.
Il est violent à cause de son passé, de la violence qu'il a subie quand il était plus jeune	On ne peut nier que plusieurs personnes qui utilisent la violence aient été elles-mêmes victimes dans le passé. Toutefois, tout homme violenté ne violente pas nécessairement . Il est possible de s'en sortir en apprenant à répondre à ses besoins adéquatement.

4. Conséquences de la violence domestique

A.Énoncés et Statistiques

Comme nous l'avions mentionné ci-haut, **la violence domestique est une violation des droits de l'homme**.

Si les femmes, opprimées par la violence, ne peuvent pas participer au fonctionnement d'une société, la dite société renie la moitié de son potentiel pour prospérer.

Selon **La violence familiale au Canada : un profil statistique**, rapport de 1998 de Statistique Canada dans lequel sont analysées les données de 154 services de police :

- les femmes continuent d'être neuf fois plus nombreuses que les hommes parmi les victimes

d'agression par un conjoint ou un partenaire (Santé Canada : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/women-femmes/violence-fra.php>)

À notre connaissance, il n'existe pas de données précises sur l'incidence de la violence auprès des femmes immigrantes et réfugiées. Cela est dû au fait que d'une part les mesures de violence faites aux femmes ne peuvent pas déceler les femmes immigrantes ne parlant ni l'anglais ni le français; et d'autre part, plusieurs communautés ethnoculturelles étant de petite taille et très unies dans les villes canadiennes, selon les attitudes, certaines femmes (filles) qui quittent une situation abusive risquent de se voir coupées de l'ensemble de leur communauté. D'où, les femmes immigrantes et réfugiées ont moins tendance à déclarer les abus dont elles sont victimes à la police ou autres autorités.

Néanmoins, Amnesty international présente des statistiques qui soulignent la gravité et l'ampleur du problème de la violence contre les femmes à travers le monde (<http://www.amnistie.ca/femmes/faq.htm#Q7>). Retenez toutes fois que ces chiffres ne reflètent pas l'étendue de cette atteinte aux droits humains. Il est recommandé d'interpréter ces chiffres avec précaution car il existe un manque de recherches systématiques et de statistiques sur la violence contre les femmes. De nombreuses femmes n'en parlent pas - par honte, parce qu'elles craignent qu'on ne les écoute avec scepticisme, qu'on ne les croit pas ou par peur de nouvelles violences.

1. Conséquences chez les femmes

Conséquences de la violence faite aux femmes	
Santé Mentale	Santé Physique
<ul style="list-style-type: none"> -Dépression -Peur -Anxiété -Manque d'estime de soi -Frigidité -Sexualité Dysfonctionnelle -Manque d'appétit -Accident Vasculaire Cérébral (AVC : Très populaire en Afrique en ce moment) - Troubles obsessionnels compulsifs -Névrose Post-traumatique 	<ul style="list-style-type: none"> -Blessures (des lacérations aux fractures, et dommages des organes internes) -Grossesse Non Désirée -Problèmes Gynécologiques (Salpingite : inflammation des trompes) -Maladies Sexuellement Transmissibles (Incluant le SIDA) -Inflammation du Pelvis -Douleurs Chroniques du Pelvis -Fausses Couches -Maux de Têtes (Migraines) -Infirmités Permanentes -Asthme -Fonctions Intestinales endommagées (Colite) -Comportements Autodestructifs (fumer, se droguer, rapports sexuels non protégés)
Conséquences fatales	
	<ul style="list-style-type: none"> -Suicide -Homicide -Mortalité Maternelle -Séropositivité (HIV)/Sida
Source : -UNICEF (la violence domestique à l'égard des femmes et des filles). - <i>Afrique Renouveau</i> , Vol. 21#2 (Juillet 2007), page 4 http://www.un.org/ecosocdev/geninfo/afrec/french/vol21no2/212-violence-contre-les-femmes.html	

Dans le cas des mutilations génitales, cela peut entraîner des saignements et infections, l'incontinence urinaire, des difficultés pendant l'accouchement et même la mort.

Psychologiquement, les femmes deviennent stressées, anxieuses et agressives.

L'OMS estime que 130 millions de filles ont subi cette intervention de par le monde et que 2 millions risquent d'en être victimes chaque année, malgré les accords internationaux interdisant de telles pratiques.

2. Conséquences chez les enfants

Les enfants souffrent aussi. Quelques troubles au niveau de la santé et du comportement se font remarquer (au niveau du sommeil, de l'appétit et du poids). Certains enfants ont des difficultés à l'école, et ont de la difficulté à développer des amitiés étroites et positives, et perte des sentiments élémentaires de confiance et de sécurité. Cette situation nuit aux relations avec les parents. Certains enfants essayent de faire des fugues, ou ont des tendances suicidaires.

La violence domestique peut d'ailleurs nuire à la capacité de la mère à développer une autorité ou un contrôle sur les enfants. Dans ces cas extrêmes, les enfants (les garçons) inversent les rôles, et deviennent à leur tour autoritaires, voire brutaux avec leur mère : ils copient les comportements de l'homme violent.

3. Conséquences chez les hommes

- Manque de confiance de la part des enfants.
- Les enfants s'interposent et attaquent leur père.
- Relations déséquilibrées avec sa femme et ou ses enfants.
- Casier judiciaire (ou emprisonnement ou amendes)
- Séparation (peine, parce qu'il doit quitter la famille)
- Divorce
- Difficultés financières
- Absentéisme au travail ou perte de travail
- Problème de santé, insomnies

-Mort par complication de la santé, homicide ou suicide
-Certaines femmes qui endurent la violence, lors de la
vieillesse du couple, elles deviennent à leur tour agressives
envers leurs maris (surtout verbalement et
psychologiquement).

4. Autres conséquences de la violence dans la famille et dans la société canadienne

- Situation de sans abris: les femmes et les enfants sont souvent forcés de quitter le domicile en vue d'échapper à la violence.
- Dislocation des familles: les enfants sont enlevés du domicile, et placés dans le système (des familles d'accueil ou centres) parce que la mère a omis de protéger les enfants de la violence.
- Les mères deviennent à leur tour violentes: la mère peut se retrouver entraîné d'abuser ses enfants à cause de son état traumatique causé par les abus qui lui sont infligés.
- Le suicide ou le meurtre, quand la femme décide de mettre fin à sa vie, ou de tuer son abuseur parce qu'elle est convaincue que la loi ne peut la protéger.
- Les coûts dans la société:
 - au niveau **médical** (p.ex. les complications de la grossesse du à la violence...);
 - au niveau du système **judiciaire** (enquêtes, frais de la cour, divorces, emprisonnement, la délinquance des enfants...);
 - au niveau du **secteur privé** (absentéisme des femmes ou des hommes au travail, manque de productivité, manque de concentration au travail, utilisation excessive des assurances maladie...).

La violence domestique a des conséquences économiques énormes pour la société canadienne. D'après la première

étude de recherche qui a évalué les coûts des diverses formes de violence faite contre les femmes, y compris la violence dans les relations intimes, le problème en question coûte à la société canadienne environ 4,2 milliards de dollars par année en services, formation, justice pénale, travail, emploi, santé et frais médicaux.

Les frais de justice pénale seuls atteignent 871 908 583 \$ par année. (<http://www.justice.gc.ca/fra/pi/vf-fv/info-facts/vc-sa.html>).

Une chose à nous donner forte réflexion, limiter les coûts dans ce domaine de la violence domestique; c'est-à-dire en tant qu'hommes, participer à la lutte contre la violence faite aux femmes pourrait permettre à notre société d'accueil de pouvoir allouer ces fonds dans la création de meilleures politiques et pratiques d'accueil pour les familles immigrantes et dans d'autres secteurs pour la société canadienne en général (créations d'emplois. Etc.)

5. Sentences pour violences conjugales

Au Canada, gravité de la peine dépend de la gravité de l'infraction.

- **Voies de fait simples** : articles 265 et 266 [Code Criminel](#)) consiste à employer la force sur une autre personne sans son consentement. Il peut s'agir d'un simple toucher de la main, de cracher sur la personne ou encore de la frapper : le degré de force utilisé importe peu. Les voies de fait peuvent aussi consister en la menace d'utiliser la force, ou encore en importunant une personne à l'aide d'une arme.

Les voies de fait simples sont passibles d'une **peine / sentence maximale** de 5 ans d'emprisonnement lorsque l'accusation est portée pour des Voies de faits graves sans blessures ou de 6 mois lorsque portée par voie de faits simples et ou une amende de \$2,000. En général, la peine est une période de probation ou une amende ou les deux. L'ordonnance de probation peut exiger que l'agresseur ne trouble pas l'ordre public, ne communique pas avec la victime, suive des sessions de counselling pour régler ses problèmes de colère ou de consommation de drogue ou d'alcool, ne consomme pas d'alcool ou de drogues (sauf des médicaments sous ordonnance) et n'ait pas d'armes en sa possession. La victime devra faire part à la police et au procureur de la Couronne des conditions qu'elle désire dans l'ordonnance de probation.

- **Voies de fait armés** : Il s'agit du fait de porter, d'utiliser ou de menacer d'utiliser une **arme** lorsqu'on se livre à des voies de fait sur une autre personne. Tout objet employé pour intimider ou blesser la victime peut être considéré comme une arme (bouteille, combiné de téléphone, etc.) Les voies de fait armés sont passibles d'une peine / sentence maximale de 10 ans de prison.

- **Voies de fait lésions**: Il s'agit de voies de fait qui causent une **lésion corporelle** chez la victime ([article 267 b\) Code criminel](#)). Une lésion corporelle est une blessure qui nuit à la santé ou au bien-être de la victime et qui n'est pas de nature passagère ou sans importance. Les peines maximales sont identiques à celles des voies de fait armés.

- **Voies de fait graves**: Il s'agit de voies de fait par lesquels la victime est **blessée, mutilée, défigurée** ou par lesquels sa **vie est mise en danger** ([article 268 Code](#)

[criminel](#)). Pour une poursuite sommaire, la peine maximale peut aller jusqu'à 18 mois de prison, une amende de 2 000 \$ ou les deux. Les voies de fait graves sont passibles d'une peine maximale de 14 ans de prison. Il n'y a pas de possibilité d'absolution inconditionnelle en cas de voies de fait graves.

- **Harcèlement Criminel** : Certains gestes acceptables entre personnes peuvent devenir du harcèlement s'ils ne sont pas désirés. Par exemple, si une personne téléphone ou se présente sans arrêt à votre domicile ou à votre lieu de travail, vous suit dans vos déplacements et vous observe dans tout ce que vous faites, il s'agit de harcèlement criminel. Pour réussir à faire condamner le harceleur, la procureure ou le procureur de la Couronne doit prouver que le harcèlement est intentionnel. La personne victime du harcèlement peut communiquer avec les policiers pour discuter de la possibilité de porter des accusations (avec preuves, bien-sûr). Le gouvernement fédéral a renforcé les lois sur le harcèlement criminel dans le but d'améliorer la sécurité des femmes. Loi C-15 déposée le 14 mars 2001 (ancienne loi C-36) propose des modifications au *Code criminel* pour faire passer la peine maximale de harcèlement criminel de 5 à 10 ans.

- **Concernant le mariage forcé** :

Au Canada, le mariage exige le **consentement mutuel, libre et volontaire des futurs époux**. S'il est prouvé que l'un ou les époux ont été contraints de se marier, **le mariage peut être annulé. Sont aussi interdits les pratiques de mariages précoces, de sororat** (système en vertu duquel un homme remplace l'épouse décédée par la sœur cadette de celle-ci), **de lévirat** (pratique selon laquelle la ou les épouses d'un mari décédé sont

obligées d'épouser son frère cadet), ainsi que **les crimes d'honneur** (pour sauvegarder l'honneur de la famille, un homme tue toute parente - sœur, cousine, épouse, tante et même mère - soupçonnée d'avoir eu une activité sexuelle en dehors du mariage, même si la femme a été victime d'un viol).

- **Concernant les Mutilations génitales des filles :**

Du point de vue des défenseurs des droits de l'homme, les mutilations génitales féminines relèvent principalement de **quatre types de violation : absence de consentement éclairé, oppression patriarcale, violence à l'égard des femmes et violation des droits des enfants.**

Les Canadiens qui emmènent leurs filles dans d'autres pays pour l'excision ou l'infibulation commettent un crime selon le code Criminel du Canada, et ils seront poursuivis lorsqu'ils sont découverts dès leur retour au Canada.

En mai 1997, le gouvernement fédéral a modifié le Code criminel et a inclus la pratique de la MGF au nombre des voies de fait graves en vertu du paragraphe 268(3). Aux termes du Code criminel, toute personne qui commet des voies de fait graves est coupable d'un acte criminel et passible d'emprisonnement pendant une durée pouvant aller jusqu'à 14 ans. Un parent qui pratique une MGF sur son enfant peut être accusé de voies de fait graves. Si le parent ne commet pas l'acte, mais accepte de le faire exécuter par une autre partie, le parent peut être condamné comme partie à l'infraction en vertu du paragraphe 21(1) du Code criminel.

6. Briser le cycle de la violence

La violence domestique est une violation des droits de l'homme et est inacceptable.

Il est important de considérer différents niveaux de prévention.

En tant qu'éducateurs, parents

Dans la famille, la prévention de la violence commence avec l'éducation. Comme nous l'avons indiqué dans la préface, tous **nos efforts ici sont basés sur la création des familles heureuses dans un environnement sain et sûr : des familles Non-violentes**. C'est ce que nous identifions comme la « Prévention Primaire ».

Dans la procédure de lutte contre la violence faite aux femmes, les examens critiques de nos manières de penser et d'agir les relations hommes/femmes ne suffisent pas.

En tant qu'hommes, il faudrait d'abord accepter l'idée que les femmes ont des droits, qu'elles sont des êtres humains à part entière et qu'à ce titre, il n'y a aucun motif sérieux qui vous permettent de les dominer. Lorsque cette idée est enracinée en vous, il est de votre devoir en tant que parent, éducateur d'enseigner cette valeur à vos enfants.

N'oublions pas que :

-Un milieu familial violent ne peut qu'engendrer une violence des enfants par imitation.

-« *Un homme qui maltraite sa femme, apprend la violence à ses enfants* » (slogan de la campagne télévisuelle, de lutte contre les violences conjugales de La Fédération Nationale Solidarité Femmes, 2006)

-Un parent qui ne respecte pas le droit de l'autre parent apprend à ses enfants à être irrespectueux du droit des autres.

Les garçons témoins de violences dans leur enfance ont davantage tendance à adopter la même attitude plus tard. Nous devons apprendre aux garçons que les femmes sont des créatures spéciales, car elles donnent la vie.

« Moins nous aurons de femmes battus et brutalisés, moins nous aurons de conflits dans nos sociétés ; A chaque abstention à la violence pour résoudre les malentendus conjugaux, nous évitons du coup des conflits potentiels car nous aurons appris aux futurs responsables (nos enfants) une façon, autre que la violence, de résoudre un problème : c'est la non violence, la diplomatie. »
(Mamadou Oury Diallo; Guinée)

Pourquoi dit-on que les parents sont plus efficaces que l'école ou les éducateurs spécialisés? À cause de leur relation unique et affective, avec leurs enfants. Par contre, si cette relation n'existe pas, si les parents sont absents, s'ils se querellent sans cesse, ou s'ils sont séparés, cette éducation, devenant beaucoup moins crédible, aura bien des difficultés à se faire.

En tant que partenaire

Briser le cycle de la violence domestique, c'est vouloir changer les relations dans lesquelles il existe de la violence, car la violence n'est que le symptôme d'un problème et non le problème en lui-même.

Il vous est recommandé de :

- vous traiter mutuellement (hommes/femmes) avec bienveillance, et s'entraider dans la gestion de votre foyer.
- accepter l'égalité des droits et devoirs de chacun (hommes/femmes)
- briser le secret, quitter les solitudes dont la violence a tissé les toiles : En tant qu'hommes, il faut quitter la peur de perdre le contrôle de ses proches, il faut **risquer l'amour à deux, apprécier les dissemblances.**

Briser le cycle de la violence oblige à changer ses pratiques:

Quitter la violence, c'est aussi ne plus l'utiliser, apprendre à casser la spirale infernale, à trouver avec ses proches d'autres manières de parler, de débattre.

En tant que témoin, ami ou parent

Il n'est pas facile de réagir quand on est témoin ou qu'on soupçonne une situation de violence dans un couple. On se sent souvent mal à l'aise et démuni. On ne veut pas se mêler de la vie des autres et on a peur de ne pas dire ce qu'il faut. Mais **la violence est destructrice et la loi l'interdit.** Il est très important d'aider les personnes concernées à sortir du silence.

Avant toute chose, essayez de parler à l'agresseur. Notez que **c'est pour aider la victime que vous allez vous occuper de l'homme violent.** Approchez l'homme lorsqu'il est calme; et choisissez un bon cadre pour parler longuement.

Encourager à parler : Parler soulage et permet de chercher une issue à la violence. Si la personne ne souhaite pas se dévoiler auprès de vous, proposez-lui de voir un professionnel (Conseiller conjugal, prêtre, pasteur ou leader spirituel, psychologue, ou organismes qui s'occupent des

hommes violents dans votre région). Ne le forcez pas, mais encouragez-le.

Responsabilisez : S'il accepte de vous parler, expliquez ce que vous avez constaté. Bien qu'ils ne l'admettent généralement pas, les agresseurs sont seuls responsables de leurs actes de violence. Parlez-lui de façon qu'il prenne conscience et réalise la gravité des conséquences de la violence sur sa partenaire et leurs éventuels enfants. Évitez de le juger, essayez de comprendre son problème tout en prenant position contre ses comportements socialement inacceptables.

Écouter sans cautionner : La personne qui a des comportements violents va ressentir un réel et pénible sentiment de culpabilité. Ne parvenant pas à sortir de la spirale de la violence, son estime d'elle-même va également être affectée. Il est nécessaire que la personne puisse exprimer cette souffrance, bien qu'elle n'excuse en rien la violence.

- Rappelez-lui que la violence n'est pas une perte, mais une prise de contrôle
- Montrez-lui qu'il y a d'autres moyens d'exprimer sa rage ou ses frustrations
- Ne le laissez pas utiliser sa douleur pour justifier ou excuser sa violence
- Dites-lui que sa compagne doit pouvoir vivre dans la dignité, que comme toute autre personne, elle mérite estime et respect.

Ayez un discours ferme et sans appel sur la violence.

L'agresseur doit entendre que l'utilisation de celle-ci n'est jamais justifiable, qu'elle ne règle aucun problème, au contraire.

- Au cas où il n'admet pas ses actes, condamnez-les

- Dites-lui qu'il n'y a pas d'excuse au recours à la violence
- Rappelez-lui qu'il sait, dans d'autres situations, résoudre ses conflits sans violence (au travail p.ex.)
- Confirmez-lui que la violence péjore l'avenir de ses enfants, même s'ils n'assistent pas directement aux scènes.

Évitez toute confrontation et discussions qui risqueraient de mettre la femme ou les enfants en danger.

Restez proche : Face à la violence, l'entourage est mal à l'aise, se sent impuissant et tend à s'éloigner. Mais plus la personne qui recourt à la violence est isolée, plus elle va se confiner dans la violence de son foyer.

- Appelez-le, demandez-lui de ses nouvelles
- Proposer un moment ensemble, loin du foyer
- Dites-lui que vous êtes disponible pour lui

Demandez des conseils aux professionnels :

Si vous avez des doutes ou des interrogations face à la situation dont vous êtes témoin, vous pouvez recevoir les conseils de personnes spécialisées dans l'aide aux auteurs de violence conjugale. N'hésitez pas à nous [poser vos questions](#). Vous n'êtes pas obligé de révéler votre identité, le contact peut se faire dans l'anonymat.

L'agresseur peut changer !

La violence n'est pas une perte de contrôle mais un comportement choisi ou tout au moins accepté. L'agresseur s'autorise à l'utiliser dans le but de faire plier sa compagne. Il est faux de penser qu'il n'est pas capable de maîtriser sa colère. Dans son travail ou sur la route, la personne peut également être confrontée à des situations frustrantes ou désagréables. Mais elle n'y réagira pas forcément par de la violence et saura rester calme. Rien ne l'empêche de faire de même dans son intimité familiale.

Parlez à la victime, incitez-la à se confier à vous, à sa famille, à un(e) ami(e) ou à une association spécialisée. Ensemble, vous pourrez alors réfléchir aux solutions qui s'offrent à elle. Vous pouvez lui dire qu'en situation de danger elle a le droit de fuir afin de se protéger, elle, et ses enfants.

Attention

Soyez prudent et modéré dans vos commentaires sur l'auteur. Une réconciliation est possible, elle redira vos remarques et il lui interdira de vous revoir.

Il l'humilie, lui explique qu'elle est idiote et nulle. Lui dire tout ce que vous pensez de son compagnon la renforcera dans l'idée qu'elle est effectivement idiote et nulle (lui avoir fait confiance, l'avoir épousé...).

Témoignages

Bien souvent, les violences conjugales ont lieu dans l'intimité, loin des regards et donc sans témoins. Toutefois, vous, parents, amis, voisins ou collègues, pouvez avoir été témoins d'épisodes violents (paroles, agressions verbales) et/ou de leurs conséquences (traces physiques). A votre niveau vous pouvez donc, vous aussi, aider la victime en relatant par écrit ce que vous avez vu ou entendu.

Ces informations vous permettront de confirmer la déclaration de la victime (au cas où elle décide de parler à la police).

Certificats médicaux

Lorsqu'il y a violences physiques, accompagnez la victime chez le médecin. Celui-ci établira un certificat médical. C'est une pièce importante qui donne la preuve que les violences ont bien eu lieu. Le certificat médical est une pièce essentielle pour l'exercice des droits de la victime

Préparez le départ

En prévision d'un futur départ, chez des amis, de la famille ou dans un centre d'hébergement, vous pouvez proposer à la victime de garder, chez vous en lieu sûr, les papiers importants (passeports, carte de séjour, carnets de santé, livret de famille ...) dont elle aura besoin par la suite.

Quel scénario de protection pouvez-vous mettre en place, ensemble ?

La victime, malgré tous les « efforts » qu'elle peut faire, sait qu'un épisode violent peut ou va de nouveau arriver. Que pouvez-vous lui conseiller de faire ? Et comment pouvez-vous l'aider ?

Conseillez-lui de noter et apprendre les numéros de téléphone importants.

Convenez d'un code de communication entre vous deux et avec d'autres personnes qui pourront intervenir rapidement en cas d'urgence.

Aidez-la à préparer un sac de départ (papiers, vêtements, argent) que vous pourrez garder chez vous ou chez des amis. Enfin conseillez-lui de parler aux enfants afin qu'ils sachent comment agir en cas d'urgence. Leur parler aussi en cas de décision de départ et leur expliquer ce qui va se passer. Si vous êtes concerné de la sécurité de la victime, contactez la police.

Assurez votre sécurité en tout temps. Ne jamais intervenir physiquement en cas d'agression. Appelez la police en cas d'urgence.

En tant que personne croyante

Comme nous le savons tous, les racines de n'importe quelle religion fournissent une base pour des attitudes morales saines dans une famille.

La détermination des caractéristiques communes dans les traditions religieuses globales nous fournit un sens profond de ce qui est bon ou mauvais, que ce soit dans un cercle familial privé ou dans une société à part entière.

La religion étant le plus souvent envisagée comme ce qui concerne la relation entre l'humanité et Dieu, ce qui lie les gens sur un niveau spirituel, les citations ci-dessous soutiennent un point commun au niveau des relations familiales :

-« La maison devrait être un lieu de compréhension mutuelle et d'amour, de chasteté et de fidélité, de révérence pour les personnes âgées et de respect pour les jeunes. Il ne devrait y avoir aucun égoïsme chez les membres de la famille ».

(Bouddhisme)

-« L'amour et le respect doivent régner dans la maison. Ceci est recommandé, car chaque membre du ménage est une âme et comme une âme, il est digne d'amour et de respect. La fidélité doit marquer la relation entre mari et femme ».

(Hindouisme)

-« Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Et vous pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle».

(Christianisme)

-« Ma maison est une maison de paix. Ma maison est une joie domestique et un plaisir. Ma maison est une maison de rire et d'exultation. Quiconque entre par les portails de cette maison doit sortir avec un cœur joyeux. Ceci est la maison de lumière; quiconque entre ici doit devenir illuminé ».
(*Baha'i*)

-« La prière devrait dominer la maison. Dans le foyer, les parents et les enfants devraient servir le Seigneur à tout moment. Le foyer est une unité et il devrait s'approcher du Seigneur comme un seul corps. Ici la bonté des parents devrait régner sur les enfants et les parents devraient s'assurer que les enfants soient élevés correctement dans la religion ». (*Islam*)

Il est évident que les valeurs comme le respect, l'amour, la chasteté et le soin contribuent à une vie familiale paisible, joyeuse et stable dans laquelle la violence ne trouve aucune place.

D'autre part, dans des familles où ces valeurs ne sont pas appliquées sur une base structurelle, où les enfants ne sont pas considérés ou sont sans valeur, où l'inégalité entre les parents s'exprime par le partenaire mâle décidant tout seul sur les problèmes d'argent, de la garde d'enfants, du ménage et du travail, la colère et la violence trouvent un sol fertile.

Puisque la colère et la violence sont étroitement rapprochés, concentrons-nous sur ce que la religion dit d'elles :

-« Il ne faudrait pas donner place à la colère, mais il faudrait la contrôler. Celui qui contrôle la colère a un pouvoir beaucoup plus grand que ceux qui y cèdent. L'un est maître de ses émotions, tandis que l'autre est surmonté par elles. La haine est destructrice à l'humanité et devrait être éliminée.»
(*Bouddhisme*)

-« La colère produit la confusion. Celui qui est clair et sans confusion doit éviter de se fâcher. » (*Hindouisme*)

-« Que toute amertume malveillante, fureur, colère, cri et injure, soient enlevés de chez vous, ainsi que toute méchanceté. » (*Christianisme*)

-« Ne vous fâchez pas les uns les autres... Aimez toutes créatures pour l'amour de Dieu, pas pour vous-mêmes. Vous ne serez jamais fâchés et impatients si vous les aimez pour l'amour de Dieu. » (*Bahá'í*)

-« L'homme fort n'est pas le bon lutteur; l'homme fort est seulement celui qui se contrôle lorsqu'il est fâché. » (*Islam*)

La tradition religieuse ne nous conseille pas de céder aux émotions comme la colère. La colère est destructive, mène "à la confusion" et devrait être contrôlée (non supprimée) "pour l'amour de Dieu".

Contrôler la colère nous permet de nous responsabiliser en renforçant notre amour propre.

De l'aide

Beaucoup d'hommes disent qu'ils n'ont pas besoin d'aide, et qu'ils peuvent s'en sortir tout seuls, ou avec l'aide de leur conjointe. **Si la peur et la violence font partie de votre vie conjugale, il y a beaucoup de chances pour que vous n'arriviez jamais à « vous en sortir » tout seul ou avec votre partenaire.**

Voici quelques options en ce qui concerne l'aide que vous pourriez recevoir.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec une personne dans le métier (psychologue, analyste, conseiller conjugal,...) qui pourrait vous aider dans une relation « entre quatre yeux », ou encore vous inscrire dans un programme spécial destiné aux hommes qui essaient de se débarrasser de leur comportement violent. Ces programmes se déroulent généralement en groupes d'hommes qui ont vécu les mêmes expériences que vous.

[Contactez-nous](#) et nous nous feront un plaisir de vous informer sur les services disponibles dans votre région.

Conclusion

Nous pourrions conclure que la religion ne sanctionne pas l'utilisation de violence familiale, au contraire, par nature, elle nous recommande vivement de vivre dans l'harmonie familiale.

Lorsque l'égalité et le respect sont refusés aux femmes dans une famille, les hommes et les garçons développent des attitudes et des habitudes nuisibles. Ils emportent alors ces attitudes et habitudes dans la vie politique et finalement dans des relations internationales.

Pour cette raison, pour garantir les droits des femmes, que ce soit dans la famille, les hommes à tous les niveaux de société doivent jouer un rôle plus actif dans la prévention de la violence basée sur la différence des sexes.

Les changements de comportements que ce soit chez les hommes ou chez les femmes sont des conditions nécessaires pour réaliser des relations harmonieuses entre l'homme et la femme.

Les hommes jouent un rôle très important dans le respect de l'égalité des sexes, puisque dans la plupart des sociétés, ils exercent un pouvoir prépondérant dans presque chaque sphère de la vie.

Nous suggérons fortement aux hommes de :

- passer par des examens critiques de leur manière de penser et d'agir les relations hommes/femmes,
- S'instruire et informer les autres à propos de la problématique de la violence faite aux femmes : pour les hommes, cette éducation doit commencer par l'écoute de ce que les femmes en pensent,
- briser le secret et dénoncer ce fléau,
- quitter les solitudes dont la violence a tissé les toiles
- quitter la peur de perdre le contrôle de vos proches,
- risquer l'amour à deux,
- apprécier les dissemblances
- Désapprouver ouvertement le comportement des hommes qui se cachent derrière les « coutumes » pour utiliser la violence sur les femmes (filles).

Recommandations pour tous :

- Nous devons défier les morales culturelles et les traditions sociales qui encouragent la subordination des femmes. (Une culture peut donner du pouvoir aux femmes, mais une culture peut aussi opprimer des femmes.)
- Il est important que les organismes et associations définissent les modèles de violence domestique et développent aussi des stratégies pour informer les hommes immigrants dans leur pays d'accueil. Cela rendra la violence domestique plus visible.
- Plus de recherches sur la violence domestique devrait être effectuées et plus de campagnes

d'information particulièrement pour les minorités ethniques, les immigrants et les réfugiés devraient être développées.

Une famille responsabilisée donne la sécurité, l'amour, l'affection, l'abri, le confort, la stabilité, l'amour propre, l'éducation, le sens de la responsabilité et l'accomplissement. Elle fournit aussi le matériel, les besoins physiques, mentaux, émotionnels et spirituels de ses membres. (L. Adamson: *Report of a workshop: Dissolution of the family. London 1995*)



III. Introduction pour les Intervenants

1. La violence domestique et l'immigration

La violence domestique, étant définie comme toute forme de violence dans le cercle intime de la famille et des amis, est une épidémie des jours présents. Ce phénomène qui a existé depuis des décennies, a beaucoup d'aspects cachés et inattendus. Récemment, la problématique de la violence domestique a fait surface pour attirer l'attention générale du public et des professionnels au niveau légal, de la justice, de la santé, de l'éducation et d'autres professions concernés par le problème.

Pour des raisons multiples, les femmes et les enfants issus de l'immigration, les femmes autochtones, les réfugiées, les lesbiennes et les handicapées sont identifiés comme des populations les plus à risque.

Par solidarité, et par soucis de la sécurité et du bien être des femmes et des enfants de cette population à grand risque, ce guide a pour but d'amener les hommes à se positionner par rapport aux cultures et traditions, dans le but de reconnaître et apprendre à combattre la violence faite aux femmes. Cela permettra de stopper petit à petit cette répétition générationnelle des modèles de couples violents.

Les différences culturellement déterminées sur les attitudes en ce qui concerne battre les femmes sont très complexes. Certains principes religieux jouent aussi un rôle crucial dans la violence domestique. Dans le niveau politique et légal, il existe une grande différence entre pays, mais fort

heureusement, beaucoup de pays ont un rapprochement d'idées en ce qui concerne l'égalité des sexes.

Responsabiliser ces hommes qui sont les éducateurs primaires des enfants (dans les sociétés patriarcales) est le premier focus de cette formation.

Notre but ici est de transformer les familles basées sur le pouvoir unique (père, homme) en familles basées sur le dialogue et l'égalité.

2. Causes de la violence domestique dans un contexte migratoire

Immigrants et réfugiés

Toute personne ayant à vivre dans un pays qui n'est pas celui de ses origines peut être considérée comme à la recherche d'un équilibre délicat entre le respect d'une identité culturelle originelle et la négociation permettant une existence et une reconnaissance sociales dans le pays d'accueil.

Les immigrants doivent fournir des efforts pour s'habituer aux us et coutumes de la société d'accueil. **À tous les niveaux, il faut s'informer pour être en mesure de fonctionner correctement**, il faut faire des ajustements. Il faut trouver le juste milieu pour s'adapter à son nouvel environnement sans pour autant renier son mode de vie passé. La réussite de ce "pari" dépend beaucoup de l'ouverture au changement dans le couple. L'adaptation se fait-elle d'une manière simple ou difficile?

Lorsqu'en face d'un immigrant, il faut se demander :

- **Qu'est-ce que la violence domestique pour une personne de culture différente?**
- **Comment est-elle perçue dans sa culture d'origine?**
- **Quel est le seuil de tolérance de la violence domestique dans sa culture d'origine?**
- **Qu'est-ce qui est considéré comme de la violence? La violence physique seulement ou les autres formes de violences aussi?**

Le couple

Le couple immigré doit faire face au changement, à de nouvelles habitudes. L'isolement et le deuil de la famille élargie rendent ces immigrants vulnérables. Souvent les immigrants(es) sont absorbés par la recherche d'emploi ou le retour aux études. Ces tensions ont des répercussions sur la vie de la famille, notamment la vie de couple, et sur l'éducation des enfants. Les **changements au niveau professionnel** peuvent également s'avérer catastrophiques pour le couple. **Un mari peut se sentir humilié que son épouse travaille alors qu'il est en recherche d'emploi, surtout si la situation était différente dans le pays d'origine.** Cette situation peut paraître à ses yeux comme une "humiliation" ou une "perte" de contrôle de sa famille. Elle peut être à l'origine de plusieurs conflits dans le couple.

Nous voulons juste rappeler que les faits cités dans ce module ne sont pas énumérés pour excuser les actes de violence domestique chez les populations immigrantes, mais plutôt pour montrer la nécessité de la sensibilisation auprès de ces hommes qui expérimentent un choc culturel. Nous essayons ici de mettre des mots sur leurs comportements en vue de les modifier.

La violence domestique

La violence domestique est universelle, mais il y a une différence au niveau de la perception de la violence à cause des différences culturelles. Sans pour autant les excuser, d'autres facteurs au niveau du parcours migratoire peuvent expliquer certains comportements : la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle a un effet dévastateur sur les nouveaux arrivants et les conséquences se ressentent jusqu'au niveau des familles.

En ce qui concerne la perception de la vie de couple; En **Afrique** par exemple, il y a le **mariage coutumier** qui est un élément très important dans la vie d'un couple. Les deux familles également ont une grande influence sur le couple. Même à distance, cette influence existe toujours. **Dans la tradition musulmane** et dans les statuts personnels des pays musulmans, les inégalités de sexe sont institutionnalisées.

Des études montrent que les violences domestiques sont le résultat d'une disparité des pouvoirs entre mari et femme.

Les relations patriarcales sont directement liées à la violence. Les immigrants ne laissent pas toujours leurs traditions à la frontière quand ils s'installent à l'étranger. C'est pourquoi souvent les femmes battues pensent qu'elles provoquent la violence elles-mêmes et qu'elles méritent d'être punies.

3. Conséquences dans la société

La violence domestique a des conséquences économiques énormes pour la société canadienne. D'après la première étude de recherche qui a évalué les coûts des diverses

formes de violence faite contre les femmes, y compris la violence dans les relations intimes, le problème en question coûte à la société canadienne environ 4,2 milliards de dollars par année en services, formation, justice pénale, travail, emploi, santé et frais médicaux.

Les frais de justice pénale seuls atteignent 871 908 583 \$ par année. (<http://www.justice.gc.ca/fra/pi/vf-fv/info-facts/vc-sa.html>).

Via l'émigration et la politique d'asile, le Canada est aussi de plus en plus souvent confronté à d'autres expressions de violence liée au genre comme

- les mutilations génitales féminines,
- les mariages forcés ou le mariage précoce,
- la violence liée à la traite des êtres humains,
- les crimes d'honneur,
- les violences liées aux croyances religieuses
- les violences liées à la dot (**ou autres croyances culturelles**).

Un des moyens efficaces de **traiter** et de **prévenir** un fléau, c'est d'identifier la source et les raisons pour lesquelles le fléau existe.

La prévention est un moyen plus efficace pour éviter la réapparition du fléau. Donc sensibiliser, conscientiser et responsabiliser les hommes à la question de la violence domestique est le moyen le plus efficace de briser le cycle de la violence; car n'oublions pas que **la violence est le symptôme d'un problème, et non le problème en lui-même**.

Il est important de noter que beaucoup de familles des minorités ethniques sont des familles à forte autorité paternelle : Ce sont les familles où l'autorité du père reste la norme et sa parole a force de loi.

Ce type de fonctionnement familial est très renforcé dans l'immigration où l'homme tire la légitimité de son autorité sur les enfants non pas seulement de ses traditions (patrilignage) mais aussi des conditions socio-économiques de sa famille.

"On façonne les plantes par la culture, les hommes par l'éducation."

Proverbe rwandais; Proverbes et dictons rwandais - 1963.



PARTAGE DES CONNAISSANCES

CID/FNUAP/SNU - Montréal

Elimination des violences faites aux femmes (Nations unies)

4. Votre rôle en tant qu'intervenant (e) et personne ressource

De par sa nature, les violences faites aux femmes restent un problème personnel plein d'émotions.

a. L'IDENTITÉ MASCULINE

Est un homme toute personne qui a la conviction d'être en conformité avec l'image qu'il a de l'homme, ou avec le modèle proposé par la société.

Dans les sociétés patriarcales, être un homme signifie être aux commandes, exercer le contrôle. Dans ce genre de société, la masculinité est considérée comme socialement supérieure à la féminité.

Deux recherches effectuées aux États-Unis : « Blueprint for manhood » (Brannon, 1976) et « The masculine mystique » (O'Neill, 1981) ont présentés les idéologies des modèles masculins. Dans ces modèles, les hommes sont socialisés vers des caractéristiques comme :

- La supériorité par rapport aux femmes.
- Le pouvoir, le contrôle, la compétition, la domination, le succès professionnel et la puissance hétérosexuelle sont les caractéristiques de la masculinité.
- La domination interpersonnelle et la rationalité (les hommes doivent éviter de démontrer les émotions, les sentiments, la vulnérabilité et l'intimité qui sont reconnus comme des signes de féminité et d'homosexualité).

Les garçons sont souvent qualifiés de noms dérogatoires comme « filles » ou « homosexuels » lorsqu'ils expriment toute sorte de vulnérabilité, considéré comme non-respect des standards culturels de la masculinité.

Les pairs, la famille, les médias et la société patriarcale nourrissent des attentes chez les hommes afin qu'ils se conforment aux stéréotypes masculins traditionnels. Dès leur jeune âge, les hommes s'efforcent de rejeter toute expression de féminité en eux, et adhèrent au système de valeurs de l'identité masculine de peur d'être couverts de honte, ridiculisés et (ou) abusés physiquement. Cela crée beaucoup de pression sur les hommes.

Ce processus de l'endoctrinement sur la masculinité continue jusqu'à ce jour sans examination consciencieuse de ses effets destructeurs.

Les gestes violents ou contrôlant auraient pour fonction de maintenir ou d'affirmer l'identité masculine chez les hommes, en leur assurant la maîtrise des situations ou des personnes leur faisant face. C'est aussi de cette façon qu'ils se protégeront contre une gamme d'émotions dites féminines. Plutôt que d'exprimer ces émotions ouvertement, elles seront transformées, amalgamées et exprimées de façon virile à travers la colère.

b.LA VIOLENCE DOMESTIQUE DANS UN CONTEXTE MIGRATOIRE

Dans le cas de la violence domestique dans un contexte migratoire, beaucoup d'hommes immigrants soutiennent que la perception de la violence à l'occident ne cadre pas avec leur culture respective.

Un grand nombre de ces hommes ont du mal à accepter la violence psychologique par exemple. **C'est là que se situe justement l'intérêt de cette sensibilisation.**

Il faudrait donc **mettre l'accent sur les différences au niveau de la perception de la violence. Il s'agit également de donner l'information sur les « sanctions »**. A noter qu'au niveau des sanctions, ne vous attendez pas que les avis soient unanimes chez ses hommes.

Certaines traditions et religions aussi ne favorisent pas l'intégration de ces immigrants.

Des fois, le fait de vivre loin de son pays d'origine place parfois certains immigrants dans un « conservatisme exagéré », pendant que dans certains pays d'Afrique, les femmes commencent à se prendre en charge, et à dénoncer « librement » ces injustices, vu que les temps changent.

Il est donc impératif d'amener ces hommes à se remettre en question : Est-il nécessaire de préserver une tradition qui est déjà condamnée dans son pays d'origine?

c.APPROCHE

Dans son discours sur l'origine des inégalités parmi les hommes, le philosophe Jean-Jacques Rousseau déclare : « **L'homme naît bon, c'est la société qui le corrompt** ». En tant qu'intervenant (e), nous devons donc essayer de redonner à l'homme cette partie de l'humanité qu'il a perdue en adhérant aux valeurs de la mystique masculine.

L'originalité de l'homme au sein de la nature est plus précisément l'originalité de *l'humanité*. Il faudrait aider l'homme à réunir en lui tous les éléments qui en feront un véritable membre de l'humanité. Contrairement aux animaux

qui naissent déjà formés et caractéristiques de leur espèce, l'homme possède un pouvoir bien plus grand : celui de *penser*. **En effet, tout homme est capable de comprendre sa situation, de prendre le contrôle sur sa propre vie, de s'actualiser et d'être heureux.** Bien que des fois l'homme est influencé par les dynamismes sociaux et les pulsions inconscientes qui peuvent s'exercer sur lui, il n'est jamais complètement déterminé par eux.

Nous suggérons quelques points à considérer lors des ateliers ou des rencontres:

Le Respect et la Diversité

Il est donc important de créer une atmosphère de confiance, et amicalement ethnique qui permettra aux hommes de discuter franchement de leurs expériences et d'exprimer leurs opinions et sentiments.

Développez une conscientisation interculturelle.

Cela signifie que vous devez être capable communiquer, de faire le rapprochement, et de voir des questions et des visions selon la perspective des autres.

Nous recommandons aux intervenants (es) d'agir avec respect vis-à-vis de l'autre, et d'être sensible aux différences d'opinions entre les individus. Veuillez noter qu'un dialogue franc, libre et honnête avec les autres est une condition nécessaire à la croissance de tout individu.

Le Non-Jugement

Ne vous concentrez pas sur le comportement ou le raisonnement de l'homme, essayez de comprendre son problème tout en restant « assertif », c-à-dire, en prenant clairement position contre ses comportements socialement inacceptables.

Confidence, Confiance

Nous vous suggérons ici d'encourager le dialogue et l'auto réflexion sur l'égalité des sexes.

Assurez-vous demander à votre audience ce qu'ils attendent de vous ou d'eux-mêmes pour se sentir à l'aise avant d'entrer en profondeur avec le sujet de la violence domestique.

Vous devez être prêts à établir des stratégies afin d'être prêt (e) à faire face à toute sorte d'hostilité ou de réticence de la part de certains participants. Rappelez avec calme et politesse aux participants que les différences d'opinions sont des richesses à découvrir et à explorer. Chaque individu est unique par son passé, sa culture, son occupation, son environnement, etc. Essayez d'amener les participants à se focaliser sur l'apprentissage (ou le sujet), cela réduira au moins un peu l'impact des désaccords.

Si la discussion devient enflammée ou tourne au vinaigre, passez à un autre sujet ou un exercice, cela permettra aux participants de se remettre sur la bonne voie.

Si certains sujets de discussion vous rendent mal à l'aise, vous pouvez inviter quelqu'un qui possède l'expérience nécessaire pour animer l'atelier sur ce sujet.

d.À PROPOS DES DISCUSSIONS

Nous croyons qu'il est très difficile d'amener un individu à changer quand, en même temps qu'on lui demande de cesser d'être contrôlant et violent envers sa conjointe, il se sente lui-même contrôlé par son intervenant (e). Il reçoit alors deux messages contradictoires qui risquent de provoquer chez-lui une "dissonance cognitive", une expérience

incohérente qui ne fait pas de sens, et qui expose les ateliers à un échec.

En effet, le fait qu'un intervenant puisse très facilement être perçu comme un représentant de la Justice (identifié à un juge, un policier, un agent de probation, etc.), une personne qui détient le pouvoir de sanctionner ses attitudes et ses comportements, voir même un "délateur" potentiel, constitue une sérieuse menace à la survie des sessions de discussions, et par conséquent, une entrave au processus de changement.

Montrez-vous aimables et établissez de bons rapports avec les participants. Rappelez-vous que l'information doit être fournie d'une manière non autoritaire, neutre, sans porter de jugement de valeur; ne jamais imposer ses sentiments aux participants.

Créez un environnement sécuritaire, confortable et non intimidant pour ces hommes. Un environnement positif peut être créé avec le choix de la langue, l'habillement (toilette), le langage corporel, et même l'arrangement de la salle. Vous pouvez aussi donner au groupe une voix dans la structure de l'atelier; p.ex. le choix du temps de la pause.

Adaptez les activités et l'agenda aux besoins du groupe; étant prêt à ne pas considérer votre agenda minutieusement préparé dans le but de répondre aux besoins et aux intérêts qui surgissent des discussions.

Les participants devraient être encouragés d'apporter leur contribution à la lutte contre la violence faite aux femmes, et doivent se sentir libres d'expérimenter de nouvelles idées et de nouveaux comportements.

Posez des questions ouvertes. C'est un très bon moyen de lancer et de poursuivre une discussion. Les questions

ouvertes commencent avec : Comment, Pourquoi et Quoi (i.e. «Comment cela nous affecte-t-il?», «Pourquoi est-ce un problème?», «Que pouvons-nous faire pour changer cette situation?»).

Relevez les différentes opinions. Encouragez les discussions animées, mais évitez les conflits. La violence et les relations entre hommes et femmes étant des sujets émotionnels, les gens ont tendance à défendre leurs convictions avec force et parfois la discussion peut s'échauffer. Vous pouvez décider de discuter les causes de cet échauffement, les raisons pour lesquelles les réactions sont si émotionnelles.

Tenez-vous en au centre d'intérêt. Si vous vous retrouvez dans une situation où la discussion tend à dévier, essayez de réintroduire le sujet de discussion original.

Écoutez. Encouragez les participants à être honnêtes et ouverts, à ne pas craindre d'aborder des sujets délicats, à dire honnêtement ce qu'ils pensent et ce qu'ils ressentent, et pas ce qu'ils croient que l'intervenant ou leurs pairs présents dans la salle veulent entendre. Établissez les règles du jeu concernant l'attention à accorder à ce que disent les autres, le respect d'autrui, la confidentialité et la participation. Il est non seulement important de comprendre ce qu'une personne essaie de dire, mais aussi de lui donner la chance de s'exprimer.

Reconnaissez qu'il y a de nombreux points de vue sur tout sujet. Il n'y a pas qu'un seul bon point de vue ou opinion. L'objet de la discussion est de partager des idées / informations. Il ne s'agit pas de marquer des points ou de remporter un argument.

N'ayez pas le sentiment que vous devez être un expert sur un sujet. Si vous n'êtes pas au courant de quelque chose, admettez-le. Si un participant soulève une question difficile, demandez si quelqu'un en connaît la réponse. Ou, si une question est importante, demandez un peu de temps pour faire plus de recherches (p.ex. je vais me renseigner sur ce sujet, et vous reviendrais à la prochaine séance.)

Lorsque vous abordez les questions de coutumes, traditions et religions, assurez-vous que la discussion ne mène pas à une dispute ou à une confrontation.

Déclarez qu'un comportement violent n'est pas acceptable. Et puisque nous voulons respecter les différences, les comportements abusifs ou impertinents ne sont également pas acceptables. Tout dérapage du langage susceptible d'envenimer le climat – des paroles sexistes, racistes ou biaisés contre certains groupes d'individus (basé sur la nationalité, l'âge, l'orientation sexuelle, l'appartenance religieuse, des caractéristiques physiques) – devrait être contesté. Rappelez toujours que le débat doit rester positif et que les paroles blessantes ne sont pas les bienvenues.

Développez une bonne relation avec les participants

- Essayez de connaître chaque hommes, les appelant par leurs noms.
- Reconnaissez chaque participant en tant qu'individu.
- Faites savoir à chacun que leur présence est appréciée.
- Traitez chaque participant de la même manière que vous aimeriez être traité.

Rappelez-vous d'analyser les activités systématiquement et de demander aux participants comment ils pourront appliquer ce qu'ils ont appris dans leur existence. À la

fin de chaque session, réévaluez les règles et discutez des moyens pour améliorer les prochaines sessions.

Procédez à des tours d'horizons réguliers. Cela se fait généralement au début de chaque session, en posant par exemple les questions suivantes :

- 1) Quand nous sommes-nous rencontrés la fois dernière ?
- 2) Y a-t-il eu quelque chose de nouveau depuis ?
- 3) Avez-vous parlé à quelqu'un des questions dont nous avons discuté la fois dernière ?

*** Si des questions importantes sont évoquées pendant ce tour d'horizon, on évitera de s'en tenir trop strictement au programme prévu et on consacrerá un certain temps à l'examen des questions mentionnées par les participants.**

Indiquez aux participants d'autres ressources où ils peuvent trouver des informations ou des appuis supplémentaires sur les questions abordées durant l'atelier. On peut, par exemple, s'ils ont été victimes ou témoins de violence ou d'abus, ou s'ils ont usés de violence, leur dire où ils peuvent trouver des services appropriés et se faire conseiller de manière appropriée.

Comment réagir si un participant vous approche ?

Le problème des violences faites aux femmes peut affecter certains hommes à titre personnel. Le fait de discuter de ce problème très répandu pourrait inciter certains hommes à divulguer des incidents vécus (des violences, des agressions, des abus ayant eu lieu ou encore en cours). Selon les lois en

vigueur, il vous incombe, en tant qu'intervenant (e), de rapporter ces incidents aux autorités habilitées à les prendre en considération. Les directives de votre organisme ou établissement peut indiquer les procédures que vous devrez suivre dans ce cas.

Quelques suggestions utiles:

Trouvez un endroit sûr et tranquille

Si possible, parlez avec le participant dans un endroit où vous ne serez pas dérangés.

Écoutez

C'est peut-être la première fois que la personne parle de son vécu.

Croyez

Il est important que le participant ait le sentiment qu'on la/le comprend et qu'on la/le croit.

Rassurez la personne que la violence ou l'agression n'est pas de sa faute s'il en avait été témoin. S'il est l'agresseur, Parlez-lui de façon qu'il prenne conscience et réalise la gravité des conséquences de la violence.

Renseignez la personne au sujet des différents services et ressources disponibles dans la communauté.

Expliquez la procédure à suivre, et expliquez-lui à quoi il peut s'attendre. Dès le début, ne faites aucune promesse que vous ne pourriez tenir (P.ex. «Je vais m'en occuper»). Précisez à la personne quelle information peut ou ne peut pas être gardée confidentielle.

IV. Ateliers (suggestion des sujets à aborder lors des ateliers de discussions)

Activité 1

Auto évaluation: Suis-je un partenaire (ou conjoint) violent?

Objectifs : Permettre aux participants d'identifier s'ils ont des comportements violents envers leur partenaire.

Prenez quelques minutes pour répondre aux questions suivantes afin d'évaluer la présence de violence dans vos comportements. Ce sera peut-être les meilleures minutes investies de votre vie...

Violence verbale, psychologique et sociale	
Je lui fais des menaces en utilisant les enfants.	
Je l'empêche de fréquenter sa famille et ses ami (e)s.	
Parfois je boude ou je ne lui parle pas pour avoir ce que je veux.	
De temps à autre, je ne fais pas l'amour pour avoir ce que je veux.	
Des fois, lorsque je suis en colère, je l'insulte de tous les noms.	
J'ai tendance à penser que l'autre est responsable de mes problèmes.	
Il m'arrive d'essayer de me faire pardonner mes colères en attirant sa pitié.	
Je l'accuse parfois de me provoquer.	
Je lui donne des ordres	
On m'a déjà dit que je suis jaloux et possessif en amour.	
Je suis parfois méfiant et je surveille ses allées et venues.	
J'ai tendance à vérifier ce que l'autre me dit, et je teste régulièrement ses paroles	
Violence physique	
Je l'ai déjà poussé	
Je l'ai déjà retenue contre le mur	
Je l'ai déjà serré le bras	
Je l'ai déjà tiré les cheveux	

Je l'ai déjà giflé	
Je l'ai déjà contraints à rester à la maison	
Violence sexuelle	
J'ai tendance à me venger lorsque l'autre refuse d'avoir des relations sexuelles	
Parfois je harcèle ou j'insiste fortement auprès de l'autre afin d'avoir des relations sexuelles.	
Je ridiculise certaines parties de son corps	
Je fais souffrir l'autre pendant les relations sexuelle	
Je l'oblige à faire des actes sexuels qui répugne l'autre	
Violence économique	
J'ai tendance à contrôler toutes les dépenses	
Je lui interdis parfois de faire certaines dépenses personnelles	
Il arrive que je lui cache des informations sur budget familial	
Je minimise, parfois, sa contribution financière à la vie familiale en lui disant que son salaire est faible et peu important.	
Je ne lui donne pas de l'argent, c'est moi qui achète tout	
Violence spirituelle	
J'utilise sa religion ou ses croyances spirituelles pour manipuler l'autre	
Je me moque des croyances religieuses ou spirituelles de l'autre; des fois je les dénonce	
Je l'interdit d'aller à l'église, à la synagogue ou au temple de son choix	

Si vous avez répondu oui à un ou quelques énoncés de ce questionnaire, Nous vous suggérons de participer à nos ateliers ou de communiquer avec un(e) intervenant (e) afin de vérifier les impacts négatifs que peuvent avoir ces comportements dans votre vie et auprès de vos proches.

Activité 2

Les stéréotypes sexuels et inégalité entre les femmes et les hommes dans la société

Objectif : Commencer à explorer la manière dont le genre et les rôles de genre affectent le statut des femmes.

Méthodologie : Remue-méninges et discussion, apports des intervenants (es).

EXERCICE 1 : Identification des questions qui préoccupent les hommes

Matériel nécessaire : Tableau de conférence, marqueurs, etc. Cette démarche vous permettra d'adapter l'activité au besoin du groupe.

Démarche à suivre

1. Demander aux participants d'identifier les questions préoccupantes des hommes dans leur vie quotidienne, au travail, dans leurs familles, en tant qu'immigrant, etc.
2. Écrire les réponses sur un tableau de conférence
3. Regrouper les réponses en thème
4. Discuter
 - Les questions sont-elles liées à la culture et à la tradition ?
 - Les questions sont-elles liées au genre ?
 - Les questions affectent-elles le statut des femmes et des hommes ? Si oui, de quelle manière elles les affectent différemment ?

EXERCICE 2 : Jeux de rôle sur le genre

Matériel: tableau de conférence

Méthodologie : jeu de rôle, discussion en plénière, apport de l'intervenant (e).

Démarche à suivre

1. Demander aux participants de prendre à tour de rôle la parole en commençant une de ces deux phrases qu'ils doivent terminer : "Les femmes sont.....", "Les hommes sont....."

Ils doivent terminer la phrase en 2 secondes au plus.

Ou, vous pouvez poser les questions suivantes :

- Quelles sont les attentes de votre culture envers les femmes?
- Comment votre genre est influencé par votre culture?
- Quelles sont vos cultures et traditions?
- Dans quels contextes de la vie quotidienne les femmes sont-elles isolée, intégrées ou assimilées?

2. L'intervenant (e) reporte les réponses sur un tableau de conférence.

3. L'intervenant (e) dirige une discussion en aidant le groupe à réfléchir sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que ces messages apprennent aux garçons et aux filles ?
- Quelles attentes ces réponses traduisent-elles chez les garçons et les filles ?
- A qui profitent ces messages ?

- De quelle manière ces messages contribuent-ils au processus de définition des règles socialement établies pour les femmes et les hommes ?

4. Apport de l'intervenant (e) : (genre et patriarcat)

Le genre est l'interprétation sociale des rôles assignés aux hommes et aux femmes. Les rôles de genre ne sont pas les mêmes que les rôles biologiques des hommes et des femmes. En d'autres termes, tandis que les rôles biologiques sont invariables entre les sexes, les rôles de genre peuvent changer et changent avec le temps. Les rôles de genre diffèrent selon les cultures, même à l'intérieur d'un même pays. Très souvent, il y a une confusion qui se fait dans l'esprit des gens en ce qui concerne les différences entre les rôles de genre et les rôles biologiques. Les rôles de genre pour les femmes sont généralement liés à leurs fonctions biologiques ou reproductives et par conséquent ils sont à tort considérés comme des rôles biologiques. Par exemple, s'occuper des enfants est généralement considéré comme un rôle biologique plutôt qu'un rôle de genre.

Lorsque les femmes refusent de se conformer aux rôles de genre prévus, elles sont généralement rappelées à l'ordre et souvent sanctionnées par la société alors que les hommes qui n'accomplissent pas les tâches attendues d'eux ne sont pas sanctionnés. La non conformité des femmes aux rôles attendus d'elles entraîne également leur stigmatisation et des injures.

Tout cela peut être lié au patriarcat en tant que système qui opprime les femmes et/ou au pouvoir et l'autorité en tant qu'outils pour conserver le système de patriarcat.

Des discussions sur les rôles de genre font l'objet d'une grande résistance, généralement de la part du groupe

dominant, les hommes se servant des raisons telles que les traditions et la religion pour maintenir le statu quo.

Consultez le texte sur les causes de la violence domestique (dans un contexte migratoire).

Cette démarche permettra à l'intervenant de définir la violence domestique selon la perspective des minorités ethniques.



CID/FNUAP/SNU - Mauritanie

Elimination des violences faites aux femmes (Nations unies)

Activité 3

La violence domestique

Objectif : Explorer le niveau de connaissance, de compréhension, de mauvaise compréhension et la position des participants sur les violences faites aux femmes.

Identifier les mythes sur la violence, lier la violence à la justice sociale, à l'équité et aux questions de gouvernance tels que les droits de l'homme, la citoyenneté, la pauvreté, la santé et l'éducation, afin que la violence ne soit pas examinée séparément;

Explorer les lois qui traitent de la violence liée au genre.

Méthodologie : Exercice en plénière, exposé par les intervenants (es).

EXERCICE 1 : Définir la violence

Matériel: Tableau de conférence, papier, copies des lois, posters

Démarche à suivre :

1. Les participants répondent individuellement à la question : "La Violence est..." et la coller au mur pour former une galerie. Il est demandé aux participants de revoir les premières écritures faites sur le mur. Cet exercice peut suivre une discussion de groupe dans laquelle ils se mettent d'accord sur les déclarations des personnes et où il leur est accordé du temps pour ajouter ou soustraire.

2. Utiliser les posters qui décrivent les actes de violence ou un article de journal sur la violence pour amener le groupe à

aborder la même question. Ces outils peuvent être utilisés pour leur permettre de répondre à la question... " La violence est..." pour le travail de galerie ci-dessus mentionné.

3. Par la suite, le facilitateur résume et fait une présentation sur la définition des Nations Unies sur la violence en mettant en évidence les écarts entre les lois nationales et les instruments internationaux ; les lois nationales couvrent-elles toutes les formes de violence énoncées dans les instruments internationaux ? Y a-t-il un écart dans la définition de chaque forme de violence par les lois nationales?

4. Apport de l'intervenant (e) :

La définition officielle de la violence faite aux femmes vient de la Déclaration sur l'Élimination de la violence faite aux femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993.

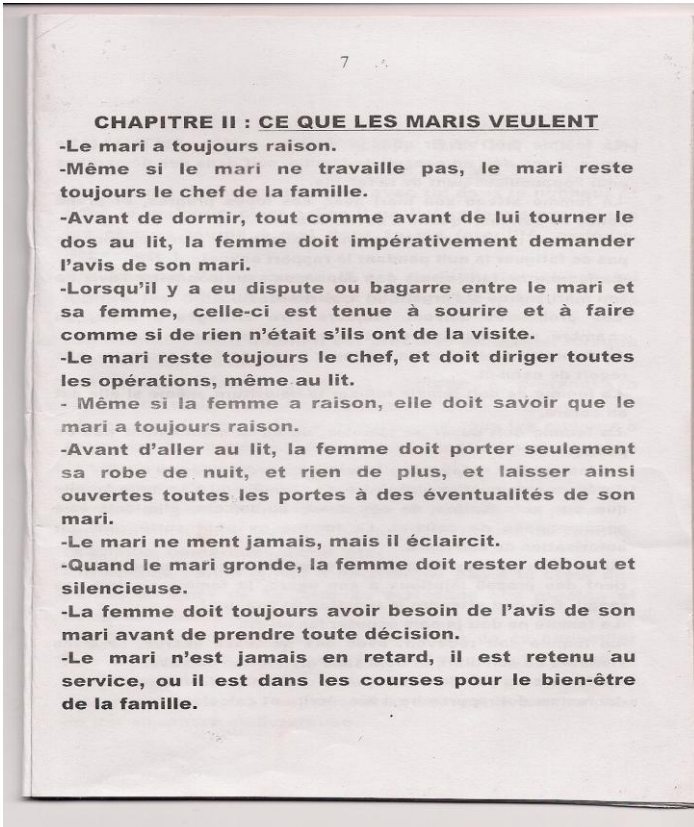
L'expression "violence faite aux femmes", signifie tout acte basé sur la violence de genre qui conduit à ou qui pourrait causer un tort ou une blessure physique, sexuelle ou psychologique aux femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou privation arbitraire de liberté, qu'elle survienne en public ou dans la vie privée.

Consultez le texte sur les facteurs qui perpétuent la violence.

EXERCICE 2 : Formes de violence

Démarche à suivre :

1. Études de cas : Présenter l'extrait du livre ci-dessous, et demander aux participants de former des groupes et détecter les différentes formes de violences dans ces deux extraits.
2. Discussion des formes de violences détectées dans ces extraits.
3. Présentation sur les différentes formes de violence
4. Discussion sur les mythes et les faits.



- La femme doit savoir que, le mari ne sort jamais le jour de repos, il est, soit en conseil de famille, soit dans des démarches pour l'épanouissement de la famille.
- La femme attend son mari avec des idées propres, et prend celles de son mari quand il est de retour.
- La femme ne doit pas beaucoup travailler la journée, pour ne pas se fatiguer la nuit pendant le rapport sexuel.
- La femme ne fait jamais des dépenses sans connaître l'avis de son mari, même si l'argent lui appartient.
- Les problèmes doivent toujours être arrangés à deux, en chambre, sans témoin, et se termine à l'avantage du mari.
- La femme n'a pas d'ordre à donner à son mari, au contraire, elle reçoit de celui-ci.
- La femme ne doit jamais refuser la nourriture, même si elle est en colère.
- La femme doit doser sa jalousie, en ne la manifestant pas en public.
- La femme doit respecter à la lettre les ordres de son mari.
- La femme ne peut rendre visite à sa famille ou à sa belle famille que sur autorisation de son mari, au besoin, elle doit être accompagnée de celle-ci. La femme ne peut sortir que sur autorisation de son mari.
- Si le beau-père ou la belle-mère, ou beau-frère ou belle-sœur, tient des propos injurieux à son égard, la femme ne doit pas réagir. Elle doit attendre la réaction de son mari.
- La femme ne doit jamais écouter les on-dit.
- La femme doit recevoir, avec une politesse accrue, tous les visiteurs de son mari, et cela sans distinction de sexe.
- La femme n'a pas de rivales, mais des amies de son mari.
- La femme doit apprendre à lire, écrire et calculer.

Extrait du livre : « LES SECRETS DE L'AMOUR » par ANDREMANS MANSADILA (R.D. Congo). Chap. II : Ce que les maris veulent. P7 et P8

L'intervenant fait aussi une réflexion sur les coutumes dévalorisant la femme (en utilisant les informations obtenues dans l'activité 2 et les extraits ci-dessus.)

Présentez ensuite la liste des mythes et des faits : Cette déclaration est-elle un mythe ou un fait? L'intervenant lit la déclaration, et ouvre le dialogue sur cette déclaration.

Consultez le texte sur les formes de violence, le cycle de la violence domestique, les mythes et faits.

EXERCICE 3 : Causes de la violence

Démarche à suivre

1. Remue-méninge : L'intervenant demande aux participants ce qu'ils pensent des causes fondamentales de la violence.
2. Les réponses sont inscrites sur le tableau de conférence.
3. L'intervenant commente et fait un exposé sur les causes de la violence.

EXERCICE 4 : Conséquences de la violence

Démarche à suivre :

1. Remue-méninges : Demander aux participants de réfléchir sur ce que sont les impacts ou les effets de la violence (sur le plan physique, psychologique, légal...)
2. L'intervenant (e) note les réponses sur un tableau de conférence.
3. L'intervenant (e) favorise la discussion à partir des réponses inscrites sur la liste
4. Présentation par l'intervenant (e) sur les conséquences de la violence.

Consultez le texte sur les conséquences de la violence et que dit la loi sur la violence.

EXERCICE 5 : Solutions à la violence domestique, y compris les recours possibles pour stopper les perpétrateurs de la violence envers les femmes.

Démarche à suivre

1. Remue-méninges : L'intervenant (e) demande aux participants ce qu'ils savent des solutions à la violence et des recours possible; et de proposer leur propres solutions à la violence faite aux femmes.
2. L'intervenant (e) demande aux participant de proposer des solutions non violentes à résoudre les conflits.
3. Les réponses sont inscrites sur le tableau de conférence.
4. L'intervenant (e) fait un exposé synthèse sur les solutions proposées.

EXERCICE 6 : Lettre à ma mère, à ma fille, à ma sœur

Matériel: Tableau de conférence, papiers

Démarches à suivre :

L'intervenant (e) demande aux participants de faire chacun une rédaction de lettre sur le mariage pour leur mères, leur filles ou leurs sœurs. Les participants sont appelés à apporter des témoignages de bonheur, de difficultés, de désillusions, d'espoir et de détresse sur les relations hommes/femmes (ils peuvent parler du mariage de leurs parents, de leur frère ou sœur, d'un membre de famille préféré, d'un secret de famille...)

Vous pouvez utiliser ces lettres comme un collage qui pourra vous servir à des activités de sensibilisation sur la violence aux dimensions culturelles, sociologiques, juridiques pour un public d'hommes d'origine étrangère.

EXERCICE 7 : Mission d'une famille

Matériel: Tableau de conférence, papiers

Démarches à suivre :

L'intervenant (e) demande à chacun des participants de répondre dans l'anonymat les questions suivantes :

- Quelle est la mission de la famille?
- Quel genre de famille voulez-vous être?
- Quel genre de choses voulez-vous faire dans votre famille?
- Que voulez-vous ressentir lorsque vous êtes en famille?
- Quel genre de relation voulez-vous avoir avec les membres de votre famille?
- Qu'est-ce qui est très important pour vous dans votre famille?
- Quels sont les objectifs primordiaux de votre famille?
- Quels sont les talents uniques, les dons et capacités de vos membres de famille?
- Quelles sont vos responsabilités en tant que membre de famille?
- Quels sont les principes et les directives que vous souhaitez que votre famille se conforme?
- Qui sont vos héros? Qu'est-ce que vous aimez en eux et que vous aimeriez imiter?

- Quelles familles vous inspirent et pourquoi les admirez-vous?
- Comment pouvez-vous apporter votre contribution à la société pour créer des familles non violentes?

EXERCICE 8 : Ma contribution à la lutte contre la violence faite aux femmes

Matériel: Articles de journaux, papiers

Démarches à suivre :

1. L'intervenant (e) demande aux participants d'apporter des articles de journaux ou de la télé (radio) qui parlent des cas ou la violence domestique a provoqué une fatalité.

2. L'intervenant (e) discute avec le groupe ce que les articles essaient de communiquer et souligne l'importance d'agir et de s'impliquer.

3. Sujets de réflexion :

- Pensez à une situation de violence qui est destructive pour votre famille ou votre communauté
- Quelles sont les choses qui pourraient aider à améliorer cette situation?
- Que puis-je faire pour aider? Serais-je heureux si je pouvais aider à améliorer la situation?
- Quel genre d'aide aurais-je besoin de la part des autres?

Activité 4

Évaluation de l'atelier

Objectifs : Identifier ce que les apprenants ont retenus des ateliers.

Matériel : Papiers (formulaire)

Démarches à suivre :

1. À quoi vous attendiez-vous au début de ces ateliers?
2. Que pensez-vous avoir accompli dans ces ateliers?
3. Qu'allez-vous essayer de faire différemment suite à ces ateliers?
4. Que planifiez-vous faire pour que ce que vous appris de ces ateliers soit transférés dans votre entourage?
5. Qu'est-ce que vous avez aimé dans ces ateliers?
6. Quelles sont vos suggestions dans le but d'améliorer ces ateliers?
7. Qu'avez-vous appris de ces sessions?
8. Quelle information était pertinente pour votre situation?

Bibliographie

◆ http://www.sosfemmes.com/violences/violences_chiffres.htm

◆ <http://www.hbdanesh.org/causes-and-prevention-of-violence.html>

◆ Amnesty Internationale Suisse
<http://www.amnesty.ch/fr/themes/droits-des-femmes/les-causes-de-la-violence-1/>

◆ Journal of community psychology: volume 36, issue 6: pages 814-832. *Creating a culture of healing in multiethnic communities: an integrative approach to prevention and amelioration of violence-induced conditions*. H.B. Danesh.

◆ Greaves, Lorraine et Hankivsky, Olena. *Selected Estimates of the Costs of Violence Against Women*. London, Ontario: Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995: 2. Une deuxième évaluation des coûts liés à la santé a révélé que les coûts liés aux soins de santé ont atteint un total de 1,5 milliard de dollars, cela n'étant que la pointe de l'iceberg. Voir: Day, Tanis. *The Health-Related Costs of Violence Against Women in Canada: The Tip of the Iceberg*. London, Ontario: Centre for Research on Violence Against Women and Children, 1995: 29-34.

◆ Handbook of the Psychology of Women and Gender By Rhoda Kesler Unger (The psychology of men and masculinity page 203).

◆ <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/vf-fv/info-facts/vc-sa.html>

◆Commission ontarienne des droits de la personne :
Politique sur la Mutilation Génitale Féminine
(<http://www.ohrc.on.ca/fr/resources/policies/FemaleGenitalMutilationPolicyFRENC/pdf>)

◆Action Ontarienne Contre la Violence Faite aux Femmes : (<http://francofemmes.org/aocvf/>) : Agression et le droit criminel http://ressources-violence.org/index.cfm?Voir=sections&Id=3779&M=1658&Repertoire_No=2137985079

◆Arrête! Tu me fais mal!

La violence domestique, 60 questions, 59 réponses

Daniel WELZER-LANG en collaboration avec Jules Henri Gourgues
vib éditeur – 1992 (<http://www.europrofem.org>)



Dilem caricatures

CEREFRA



Pour faire votre commande du kit
pédagogique;

- Visitez notre site au www.cerefrac.ca
- Écrivez-nous ou appelez-nous aux contacts
ci-dessous

**Centre culturel de ressources
francophone pour les communautés
ethniques (CEREFRA)**

**7171 Torbram Rd Unit 4, Suite 5
Mississauga, On L4T 3W4**

Tel/Fax: (905) 488-9181

**Email : info@cerefrac.ca
cerefrac@yahoo.com**

Web : www.cerefrac.ca

**Document élaboré par: Marie-Thérèse Kanyinda,
Coordonatrice, CEREFRA.**